

Introduction

Née en 1906 et décédée en 1990, Colette Audry investit son siècle de part en part. Agrégée de lettres modernes et enseignante de profession, elle choisit le syndicalisme comme première école politique dans les années 1930, puis s'engage à la SFIO dans la tendance socialiste révolutionnaire dirigée par Marceau Pivert. La montée du fascisme l'incite à se mobiliser au sein du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes (CVIA), laboratoire intellectuel du Front populaire à venir, à l'intérieur duquel les débats deviennent par la suite très vifs concernant la politique menée par le gouvernement de Léon Blum, la guerre d'Espagne, les procès de Moscou ou l'attitude à adopter face à l'imminence d'un conflit. Dès ses premiers engagements, Colette Audry milite dans des organisations qui s'inscrivent en marge des centres de pouvoir : soit parce qu'elles se définissent comme des structures meta-politiques, soit parce qu'elles sont minoritaires et contestent la direction dont elles dépendent. À Grenoble pendant la guerre, elle finit par s'engager dans la Résistance avec les communistes du Front national. À la Libération, Colette Audry publie ses premiers récits littéraires chez Gallimard et achève l'écriture de sa pièce de théâtre *Soledad*, jouée un peu plus tard dans les années 1950. Durant cette période, elle fréquente divers collectifs intellectuels tels que des revues comme *Les Temps modernes* puis *Arguments* ou des hebdomadaires tels que *France Observateur*, des groupes de réflexion comme Cercle ouvert. Politiquement, elle s'inscrit dans cette Nouvelle gauche neutraliste à la recherche d'une alternative entre les deux blocs et entre les deux grands partis de gauche. Suite aux révélations du rapport Khrouchtchev et à l'intervention des chars soviétiques à Budapest, elle s'interroge sur l'avenir du communisme et sur ses espoirs de réunification du mouvement ouvrier. Au moment de la guerre d'Algérie, elle prend sa plume pour dénoncer cette guerre coloniale entachée par la violence de la répression et l'usage de la torture. À l'automne 1962, elle se retrouve sur le devant de la scène puisqu'elle est l'une des candidates du PSU aux législatives et obtient le prix Médicis pour son livre *Derrière la baignoire*.

Enthousiasmée par la sortie du *Deuxième sexe* en 1949, Colette Audry devient une adepte du féminisme beauvoirien. Elle milite en faveur du contrôle des naissances aux côtés du Planning familial, participe à la création, au début des années 1960, d'un laboratoire d'idées socialistes et féministes, le Mouvement démocratique féminin (MDF), signe le manifeste des 343 mais ne participe pas au Mouvement de libération des femmes (MLF). Son engagement féministe se déploie aussi bien dans la sphère politique – le combat des femmes étant relié d'après sa perspective à la lutte pour le socialisme – que dans la sphère culturelle.

Elle dirige la première collection « Femme » aux éditions Denoël/Gonthier, réfléchit au rapport des femmes à la culture ou porte un regard sur leur condition et l'inégalité entre les sexes dans ses propres œuvres littéraires ou son travail de scénariste pour le cinéma.

Dans le nouveau parti socialiste dirigé par François Mitterrand à partir de 1971, elle travaille aux côtés de Jean Poperen autour de la conception d'un socialisme démocratique. Elle siège au comité directeur du parti pendant plus de dix ans et s'investit dans son secteur formation puis collabore à l'Institut socialiste d'études et de recherches (ISER) qui a pour fonction d'alimenter la réflexion théorique du PS. Lorsqu'elle en devient la directrice au milieu des années 1980, elle s'intéresse en particulier aux questions relatives aux pays de l'Est et à la laïcité. Les dernières années de sa vie, elle se consacre davantage à la littérature. En l'espace de sept ans, elle publie trois récits et entame une relation épistolaire quasi-journalière avec François Durand-Gassel, un moine bénédictin.

Le projet d'écrire une vie reste toujours incertain souligne François Dosse dans les premières lignes de son étude intitulée *Le pari biographique*¹. Fiction et réalité historiques s'entremêlent toujours dans le genre biographique qui oscille entre plusieurs tentations contradictoires, comme la vocation romanesque, le souci d'érudition ou la tenue d'un discours sur l'exemplarité. De ce fait, la biographie a longtemps été considérée par les chercheurs comme un genre mineur souffrant d'un déficit réflexif, privilégiant le parcellaire et l'anecdotique, indigne de figurer parmi les objets d'histoire parce qu'incapable d'atteindre la totalité². L'inflation biographique du début des années 1980 amène cependant les sciences humaines en général, et les historiens en particulier, à redécouvrir les vertus de ce genre. Désormais si la connaissance intégrale de l'individu demeure une quête utopique, le sujet biographique devient un sujet globalisant susceptible d'éclairer la société en général³. Composante centrale du récit, l'individu biographié peut participer à plusieurs domaines de l'histoire – l'économique, le politique, le culturel, le social – qu'il nourrit de sa présence autant qu'il est construit par eux. Dès lors, l'objectif du biographe consiste à déchiffrer la spécificité et la teneur des actes et/ou discours de son personnage dans les lieux et les milieux qu'il côtoie, retrouver les relations complexes qui unissent cet individu à une société donnée en tenant compte de sa subjectivité et de son vécu. Dans cette optique, le moi est utilisé pour briser l'excès de cohérence du discours historique, pour s'interroger non seulement sur ce qui a été, sur ce qui s'est produit mais aussi sur les incertitudes et les possibilités manquées.

La dimension du « vécu » des acteurs à travers leurs expériences sociales disparates permet d'appréhender les processus relationnels qui sont suscepti-

1. François DOSSE, *Le pari biographique. Écrire une vie*, Paris, La Découverte, 2005, p. 7. Se référer également à Philippe LÉJEUNE, *Je est un autre*, Paris, Le Seuil, 1980 et Bernard PUDAL, « Du biographique entre « science » et « fiction », *Politix*, n° 27, 3^e trimestre 1994, p. 5-24.

2. La première génération de l'École des *Annales* n'a pas repoussé pour sa part la biographie. Citons à titre d'exemple les biographies de Lucien FEBVRE : *Luther, un destin* (1928) ou *Rabelais ou le problème de l'incroyance au XVI^e siècle* (1942).

3. Jacques LE GOFF, *Saint Louis*, Paris, Gallimard, 1996, p. 15-16.

bles de faire apparaître une trame ignorée des rapports sociaux. C'est au niveau d'une analyse micro-historique et d'un changement de focale que l'on peut ainsi mieux interroger les phénomènes sociaux d'une large amplitude. Comme le soutiennent les précurseurs de la *microstoria*⁴, les existences qui s'éloignent de la moyenne permettent de mieux réfléchir l'articulation entre la singularité d'un cheminement et l'ensemble d'un système social⁵. En ce sens, le choix de travailler sur un individu n'est pas contradictoire avec la mise en perspective d'une histoire sociale puisqu'il s'agit dorénavant d'ancrer le personnage dans son environnement, d'explicitier le tissu socioculturel et politique qui le construit et sur lequel il exerce aussi une influence et de décrypter les interactions entre l'individuel et le global.

L'histoire de vie s'inscrit dans une temporalité dont l'ordonnement semble pré-établi. Une intelligibilité s'impose d'emblée par l'évidence chronologique d'un axe longitudinal depuis un commencement jusqu'à une fin comme si un fil insécable semblait mener le personnage vers sa destinée, sans ponction ni ponctuation, sans rupture ni contradiction. Telle est « l'illusion biographique » dénoncée par Pierre Bourdieu : décrire la vie comme un chemin, une route, avec ses carrefours et ses embûches comportant un début et une fin au sens de terme et de but⁶. Selon Jean-Claude Passeron, « l'utopie biographique » réside dans l'excès de sens et de cohérence que produit l'approche biographique d'autant que le biographe est habité par ce rêve impossible d'exhaustivité. De ce fait, tout est considéré comme signifiant et l'utopie consiste à penser qu'un itinéraire peut alors être reconstitué de manière authentique⁷ en s'efforçant de combler, qui plus est, les lacunes, les trous temporels propres à la vie elle-même. La volonté de faire sens, de donner à voir une unité plutôt qu'une identité éclatée, désordonnée, fragmentée du sujet met d'emblée le biographe dans la position d'un créateur d'illusions.

Au milieu des années 1980, Jean-François Sirinelli montrait plus précisément en quoi le genre biographique pouvait permettre d'approfondir de manière féconde la connaissance du champ intellectuel⁸. Au-delà de la mise au point de travaux scientifiques sur de grandes figures intellectuelles, il s'agissait dans son propos d'inciter les historiens à s'intéresser à la strate intermédiaire des intellectuels (écrivains, journalistes, éditeurs, professeurs...) qui ont parfois davantage vécu et agi en coulisse. À travers eux, il est possible de pénétrer les rouages de la société intellectuelle avec ses réseaux de sociabilité et ses microclimats, de baliser progressivement le champ intellectuel à une époque donnée, de mettre en perspective les idéologies dominantes – leur succession et/ou leur articulation

4. Cette démarche novatrice qui permet de délimiter un objet de recherche plus restreint que celui que choisissent les historiens d'ordinaire est l'œuvre d'un petit groupe d'historiens italiens comme Carlo Ginzburg, Edoardo Grendi, Giovanni Levi et Carlo Poni.

5. Jacques REVEL, « Micro-analyse et construction du social » in Jacques REVEL (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Le Seuil/Gallimard, 1996, p. 20.

6. Pierre BOURDIEU, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, p. 69.

7. Jean-Claude PASSERON, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan, 1991, p. 185-206.

8. Jean-François SIRINELLI, « Biographie et histoire des intellectuels : le cas des "éveilleurs" et l'exemple d'André Bellessort », in *Problèmes et méthodes de la biographie, op. cit.*, p. 61-73.

dans le temps –, de cerner plus précisément la naissance et la mort de certains milieux, les voies de passage des individus et des idées, les carrefours d'influence, et d'établir des parcours types de l'engagement. Tout élément que l'étude d'un groupe d'intellectuels issus d'une matrice commune, avec ses effets d'âge et de génération, ne permet pas toujours de dégager du fait de l'extrême diversité des situations individuelles⁹.

Dans son cheminement historiographique poursuivi au cours des années 1980¹⁰, l'histoire des intellectuels avait tendance à se situer à la croisée des histoires sociale, politique et culturelle. Pour surpasser la traditionnelle histoire des idées ou plutôt ancrer ces idées dans leur terreau sociétal, elle voulait relier la production intellectuelle à ses cadres de production et procéder à une généalogie de la vie de l'esprit. Pour répondre à cet objectif, cette histoire tend à mobiliser trois outils : la reconstitution de trajectoires par le biais de la biographie ; l'observation de structures de sociabilité et enfin, la mise en lumière de générations intellectuelles avec ses phénomènes de solidarité et de stratification. Chez Pierre Bourdieu, le monde social est décrit dans sa dimension relationnelle et structurale. La notion de champ développé par le sociologue sous-tend un ensemble de positions, de phénomènes de compétition et de concurrence, de dispositions hiérarchiques, de relations d'interdépendance entre les divers agents de l'espace social et politique en question¹¹. Dans le cas plus spécifique de l'arène intellectuelle, il semblerait que ses acteurs se regroupaient pour des raisons de reconnaissance, de légitimation et de prise de pouvoir. Si un tel système d'analyse du monde intellectuel permet de faire une histoire sociale des intellectuels, il néglige le poids des stratégies autonomes des acteurs puisqu'ils apparaissent pris dans des relations qui les dépassent. Cette lecture ne permet pas non plus de rendre compte totalement de la spécificité des formes de sociabilité intellectuelle et de leur transformation dans le temps ni, avec le fonctionnement de l'*habitus*, des formes plurielles d'appartenance¹². Christophe Prochasson inscrit donc pour sa part sa recherche sur le socialisme et les intellectuels dans le cadre d'une sociologie historique qui s'attache à travailler sur les pratiques de la catégorie à travers une triple approche : géographique, sociologique et idéologique¹³.

Dans l'historiographie française, l'activité intellectuelle est envisagée dans son rapport au politique. L'engagement de l'intellectuel est considéré comme une activité consubstantielle à sa qualité d'écrivain, d'artiste, de scientifique. Ce modèle de l'engagement provient de l'affaire Dreyfus, comme si on pouvait discerner dans ce moment un cadre matriciel qui permettrait de donner toute son

9. Constat porté par Jean-François Sirinelli lui-même, en conclusion de son travail sur les khâgneux et normaliens nés au début du siècle. Jean-François SIRINELLI, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, PUF, 1994 (1988).

10. Jean-François SIRINELLI, « Le hasard ou la nécessité? Une histoire en chantier : l'histoire des intellectuels », *Vingtième siècle*, n° 9, janvier-mars 1986, p. 97-108.

11. Se référer notamment à Pierre BOURDIEU, « Champ intellectuel et projet créateur », *Les Temps modernes*, n° 246, novembre 1966, p. 865-906.

12. François CHAUBET, « Sociologie et histoire des intellectuels », in Michel LEMAYRIE et Jean-François SIRINELLI (dir.), *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, Paris, PUF, 2003, p. 195.

13. Christophe PROCHASSON, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre (1900-1938)*, Paris, Le Seuil, 1993, p. 15-22.

importance à une certaine conception de l'intellectuel engagé dans les affaires de la cité et propre à l'histoire française¹⁴. Cependant, la question de définition ressurgit régulièrement et complique singulièrement la tâche des historiens et des sociologues qui tentent d'étudier le milieu¹⁵. Toute tentative d'enfermement de la catégorie dans une définition *stricto sensu* se heurte donc à la plasticité de la notion.

Pascal Ory rappelle que l'intellectuel est un homme du culturel mis en situation d'homme du politique¹⁶. À partir de ce point de départ, il s'agit de cerner les processus de construction de l'identité de l'intellectuel à travers ses pratiques et ses représentations, d'éclairer la connaissance d'une figure sociale à un moment donné et la manière dont elle utilise son savoir pour suggérer des transformations dans les affaires de la cité, de décrypter les modalités de son intervention et leur efficacité, le lien entre sa position dans le champ intellectuel et ses engagements. Ce sont donc les faits et gestes de l'intellectuel, sa fonction sociale et la conscience qu'il a de lui-même, qui deviennent objet d'histoire et quête de l'historien. Dans la perspective d'une recherche sur une intellectuelle, nous adaptons cette notion générique de l'intellectuel à notre sujet et aux spécificités liées à son sexe.

Comme le suggère Sylvie Chaperon, la définition de Pascal Ory semble procéder d'une approche sexuée mais se double d'une explicitation très large du politique et du type d'intervention de l'intellectuel¹⁷. En effet, tous les débats, lieux et outils de réflexion et de contestation n'ont pas le même statut dans l'histoire des intellectuels. La dimension intellectuelle du féminisme, par exemple, n'est pas prise en compte et les questions concernant les rapports sociaux de sexes et la différence de sexes face au savoir, à travers notamment la formation scolaire, sont quasiment absentes.

Pendant longtemps, les intellectuelles ont été hors champ de l'histoire des intellectuels¹⁸ et la déclinaison du mot au féminin lui-même a suscité, et suscite encore, des résistances et des controverses qui semblent procéder d'un refus social de l'égalité entre les sexes dans l'accès, la maîtrise et le rapport des femmes au savoir¹⁹. Au gré des ouvrages sur les intellectuels, remarque Sylvie Chaperon, « les femmes évoluaient donc comme des figurantes, ne tenant jamais le pre-

14. À ce propos, se référer à Pascal ORY, « Qu'est-ce qu'un intellectuel ? » in Pascal ORY (dir.), *Dernières questions aux intellectuels*, Paris, Olivier Orban, 1990, p. 23 et Christophe CHARLE, *Naissance des intellectuels (1880-1900)*, Paris, Éditions de Minuit, 1990.

15. Jean-François SIRINELLI, « L'intellectuel entre sociologie et histoire », *Le Débat*, n° 79, mars-avril 1994, p. 51-53.

16. Plus précisément d'après Pascal Ory : « L'intellectuel est un homme du culturel, créateur ou médiateur, mis en situation d'homme du politique, producteur ou consommateur d'idéologie. Ni une simple catégorie socioprofessionnelle, ni un simple personnage irréductible, il s'agit d'un *statut*, comme dans la définition sociologique, mais transcendé par une *volonté* individuelle, comme dans la définition éthique, et tourné vers un *usage* collectif. » Pascal ORY, « Qu'est-ce qu'un intellectuel ? », *op. cit.*, p. 24.

17. Sylvie CHAPERON, « À la croisée de l'histoire des femmes et des intellectuels », dans Nicole RACINE et Michel TREBITSCH, *Intellectuelles. Du genre en histoire des intellectuels*, Bruxelles, Complexe, 2004, p. 124.

18. Nicole RACINE, « Intellectuelles », dans Michel LEMAYRIE et Jean-François SIRINELLI, *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, *op. cit.*, p. 341.

19. Michèle LE DŒUFF, *Le sexe du savoir*, Paris, Flammarion, 2000 (1998).

mier rôle, pas même le second. Elles apparaissaient souvent comme femme ou compagne²⁰ ». On expliquera la dissymétrie sexuelle par le fait que les femmes n'ont pas la même envergure, ni la même production culturelle que les hommes. Certes, au moment où naît l'intellectuel, à la fin du XIX^e siècle, les femmes accèdent à peine à l'enseignement secondaire et supérieur mais elles se fraient rapidement un chemin et dans le cas des écrivaines, Christine Planté a montré que les femmes publiaient en grand nombre²¹. Des signes de changement sont toutefois perceptibles depuis les années 1990 en histoire des intellectuels²² mais aussi en histoire des femmes, puisque comme le remarquait Florence Rochefort en 2001, peu de recherches ont été menées sur ce sujet directement dans le cadre des études sur le genre²³.

Selon Françoise Thébaud²⁴, il faut attendre les années 1990 pour que les recherches en histoire des femmes se déplacent de la sphère du privé pour s'intéresser à la sphère du public en s'interrogeant sur la manière dont les femmes s'approprient cet espace, comment elles accèdent à la citoyenneté, quels sont leurs engagements militants, par quels processus elles se trouvent exclues du pouvoir et comment perdure leur mise à l'écart des lieux politiques mais aussi des institutions culturelles et/ou intellectuelles à travers notamment une division sexuelle des savoirs²⁵. Il s'agit naturellement d'aborder des réalités en termes de rapports sociaux de sexe en usant de cette notion de genre²⁶ qui renvoie à la culture et à l'idée de la construction sociale des sexes, de leurs rôles et de leurs statuts – écartant ainsi les réalités explicatives du sexe biologique – pour signifier des rapports de pouvoir. Quels que soient les objets traités, l'histoire des femmes est celle de leurs rapports, individuels, collectifs, réels et symboliques à l'autre sexe,

20. Sylvie CHAPERON, « Beauvoir à la croisée de l'histoire des femmes et des intellectuels », *op. cit.*, p. 117.

21. Christine PLANTÉ, *La petite sœur de Balzac*, Paris, Le Seuil, 1989.

22. Se référer entre autres à Christophe Prochasson, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre*, *op. cit.* ; Christophe CHARLE, « Les femmes dans l'enseignement supérieur. Dynamique et freins d'une présence (1946-1992) », in Vincent DUCLERT, Rémi FABRE et Patrick FRIDENSON, *Avenirs et avant-gardes en France (XIX^e-XX^e siècle). Hommage à Madeleine Rebérioux*, Paris, La Découverte, 1999, p. 84-105 ; aux réflexions poursuivies dans le cadre du Groupe de recherche sur l'histoire des intellectuel (GRHI) de l'IHTP de 1998 à 2001 qui ont donné lieu à deux publications au moins : Nicole RACINE et Michel TREBITSCH, *Intellectuelles. Du genre en histoire des intellectuels*, *op. cit.*, et Nicole RACINE, « Intellectuelles », *op. cit.* ; Marie-Christine KOK ESCALLE, « Féminisme et sémiotique : les intellectuelles en France, un engagement spécifique? », *Modern et contemporary France*, n° 1, 1994, p. 21-33 ; « Figures d'intellectuelles », *Mil neuf cent*, n° 16, 1998.

23. Florence ROCHEFORT, « Intellectuelles », *Clio*, n° 13, 2001, p. 6.

24. Françoise THÉBAUD, *Écrire l'histoire des femmes*, Paris, ENS éditions Fontenay/Saint-Cloud, 1998, p. 75-79.

25. Françoise THÉBAUD, « Dix ans plus tard » in Georges DUBY et Michelle PERROT (dir.), *Histoire des femmes en occident*, tome 5, le XX^e siècle, Paris, Perrin, 2002 (1992), p. 46. Sur cette question de la raison des femmes et du sexe du savoir, nous pensons notamment aux travaux de : Michèle LE DÈUFF, *op. cit.* ; Nicole MOSCONI, *Femmes et savoir. La société, l'école et la division sexuelle des savoirs*, Paris, L'Harmattan, 1994 ; Geneviève FRAISSE, *La Raison des femmes*, Paris, Plon, 1992.

26. La distinction entre sexe et genre émerge dès la fin des années 1960 au sein de la recherche anglo-saxonne. Si les spécialistes françaises d'histoire des femmes assimilent des éléments du *gender* dès le début des années 1980, le terme en revanche est peu usité. Pour les historiennes françaises, la théoricienne du genre est Joan Wallach Scott avec son article manifeste publié en 1986 et traduit en français deux ans plus tard : « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », dans *Les Cahiers du GRIF*, « Le genre de l'histoire », n° 37-38, printemps 1988, p. 25-153. Françoise THÉBAUD, *Écrire l'histoire des femmes*, *op. cit.*, p. 114-118.

une histoire à faire au niveau des discours, des représentations et des pratiques en considérant que la question du pouvoir est fondatrice²⁷. À travers ces ensembles de relations socioculturelles à déchiffrer et à articuler, la question du rapport de domination n'est pas oblitérée, il « apparaît au contraire comme constitutif des rapports sociaux et comme déterminant des modes d'appréhension et des places dans le jeu social de chacune des deux catégories de sexe. En cela, ce rapport s'apparente à d'autres rapports de domination. Mais il a toutefois ses spécificités, telles sa permanence dans l'histoire et sa transversalité dans l'ensemble des rapports sociaux²⁸ ». L'anthropologue Françoise Héritier²⁹ montre de son côté comment la « valence différentielle des sexes » s'inscrit invariablement dans le fonctionnement le plus profond des sociétés. Or, toute pensée de la différence est aussi une classification hiérarchique, à l'œuvre dans la plupart des autres catégories. L'auteure analyse ce qui a pu à l'origine donner au féminin une moindre valeur. Au final, elle reste sceptique sur la possibilité qu'une hiérarchie aussi constitutive du social puisse se dissoudre malgré l'existence d'un levier puissant comme la contraception susceptible d'ébranler le cœur des structures³⁰. D'autre part, sans évacuer le concept de « valence différentielle des sexes », elle adopte sans réserve celui de « domination masculine ». Un concept dont l'usage est devenu courant depuis la parution de l'ouvrage de Pierre Bourdieu et qui pourrait trouver certaines convergences avec celui utilisé par Françoise Héritier³¹. Dans son texte, Pierre Bourdieu souligne aussi cette permanence de la domination masculine, tellement ancrée dans les inconscients qu'elle passe inaperçue³². Les spécialistes de l'histoire des femmes s'interrogent donc sur l'exercice de cette violence symbolique – invisible et insensible pour les victimes même qui y consentent – et les modes d'incorporation de cette domination. Il s'agit toutefois de discerner « les marges de liberté et les formes de micro-résistance, l'ambiguïté des relations, le nuancier infini de la rencontre entre hommes et femmes, les moments de consensus et de mutation³³ ». En ce sens, comme le remarque Arlette Farge, les recherches biographiques qui s'inscrivent dans une micro-histoire, à la quête du singulier et de l'acte solitaire, peuvent permettre de bousculer ce qui semble immobile, déplacer les attentes, reformuler les compositions établies, déstabiliser la puissance des modèles ou des discours³⁴.

Dans le cadre de cette recherche biographique, nous avons choisi de travailler sur les processus de construction d'une identité de femme intellectuelle³⁵. Pour ce faire, nous étudions l'éducation et le cursus scolaire, l'itinéraire en politique

27. Michelle PERROT, *Les femmes ou les silences de l'Histoire*, Paris, Flammarion, 1998, p. 211.

28. Marie-Claude HURTIQ, Michèle KAIL, Hélène ROUCH (dir.), *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*, Paris, CNRS, 1991, p. 19.

29. Françoise HÉRITIER, *Masculin/féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996.

30. Françoise HÉRITIER, *Masculin/féminin II. Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Odile Jacob, 2002.

31. Analyse proposée par Agnès FINE, « Valence différentielle des sexes » et/ou « domination masculine », *Travail, genre et société*, n° 10, novembre 2003, p. 174-187.

32. Pierre BOURDIEU, *La domination masculine*, Paris, Le Seuil, 1998.

33. Françoise THÉBAUD, « Dix ans plus tard », *op. cit.*, p. 44.

34. Arlette FARGE, *Des lieux pour l'histoire*, Paris, Le Seuil, 1997, p. 126.

35. En référence entre autres à Toril MOI, *Simone de Beauvoir. Conflits d'une intellectuelle*, Paris, Diderot éditeur, 1995 (1994).

et les diverses postures et positions que Colette Audry adopte ou accepte dans ce champ, son rapport à l'écriture et le lien établi entre littérature et politique à travers les multiples représentations de l'intellectuelle ainsi que la manière dont elle se représente cette figure. Ces réalités construisent son identité d'intellectuelle et de femme. C'est à partir de l'observation de ces représentations éclatées, dont les différentes manifestations reflètent aussi le temps qui passe³⁶, et des processus de construction de soi que nous pourrions également déceler les conflits et les formes de consensus – avec l'autre sexe, avec soi-même et avec la société dans son ensemble – que suscite une telle position pour une femme de cette génération. La trajectoire de l'intellectuelle et les stratégies déployées pour s'accomplir et obtenir une reconnaissance sociale en tant que telle, se situent au cœur de notre problématique.

Les questions de l'éducation et du rapport au système d'enseignement sont essentielles dans le cadre d'un travail biographique comme le notre. Colette Audry appartient à cette génération de pionnières qui, suite à la loi Camille Sée promulguée à la fin du XIX^e siècle, peuvent accéder à une formation scolaire de haut niveau dans les lycées publics et au sein d'institutions comme l'École normale de jeunes filles de Sèvres. Toutefois, au principe d'exclusion qui a prévalu dans un premier temps succède le principe de ségrégation³⁷. La non mixité reste instituée au niveau des diplômes (baccalauréat, agrégation) et les concours d'entrée aux deux grandes Écoles normales sont différents, tant sur le contenu que sur leur programme et leur préparation. Une telle dissymétrie instaure de fait un rapport au savoir diamétralement différent puisque les Sévriennes, en particulier, ont pour vocation première de devenir des professeures du secondaire.

Colette Audry, comme ses camarades de l'École, deviendra donc enseignante dans le secondaire et exercera cette profession jusqu'à l'âge de la retraite. Cependant à la différence de ses consœurs sévriennes, elle entame une carrière d'écrivaine et arrive à s'immiscer dans divers réseaux intellectuels, qu'il s'agisse de revues, comités ou cercles de réflexion et obtenir finalement un certain crédit au sein de la configuration intellectuelle. Ces divers milieux restent toutefois dirigés par des hommes. Ainsi, il nous paraît intéressant d'étudier les moments et les raisons qui motivent l'entrée et la sortie de Colette Audry des multiples microcosmes fréquentés au cours de sa vie, les rapports qu'elle entretient avec ses collègues masculins, les positions qu'elle y occupe et, dans la mesure du possible, comment elle-même et ses contemporains ont perçu son rôle ou appréhendé ses prises de positions. Concernant plus spécifiquement son activité d'écrivaine, la manière dont Colette Audry nourrit ses ambitions littéraires, poursuit son travail d'écriture, déploie ou non une stratégie de carrière, peut nous permettre de comprendre le rapport particulier qu'elle entretient avec cette activité de création mais aussi de prendre la mesure du discrédit qui pèse sur la participation des

36. Se référer à Jo BURR MARGADANT (dir.), *The New Biography. Performing Femininity in Nineteenth-century*, University of California press, 2000, p. 7.

37. Sylvie CHAPERON, « Beauvoir à la croisée de l'histoire des femmes et des intellectuels », *op. cit.*, p. 120.

femmes à la littérature³⁸ et les difficultés qu'éprouvent de ce fait les écrivaines à s'autoreprésenter comme telles.

Ce rapport au politique et à l'engagement est également amplement conditionné par le fait que la place des femmes dans l'espace public a toujours été problématique. Leur accès au pouvoir demeure difficile et les blocages en France sont particulièrement tenaces. Toute une série de facteurs peuvent être avancés³⁹ pour expliquer cette exclusion des femmes de la démocratie française, où la construction de la citoyenneté passe par l'effacement de la différence entre les êtres et se double d'un partage inégal entre les sexes. De ce fait, la famille (le privé) est devenue l'espace attribué aux femmes alors que la politique s'est construite sur le modèle d'une noble activité d'hommes⁴⁰. Un modèle qui persiste bien au-delà de l'acquisition par les Françaises en 1944 des droits de vote et d'éligibilité.

Malgré ces conditions peu propices à l'accès des femmes aux affaires de la cité, Colette Audry fait partie de celles qui se fraient un chemin et vont jouer un rôle en politique. Elle adhère à la SFIO au milieu des années trente alors qu'elle n'a pas le droit de vote et son itinéraire politique ultérieur confirme l'idée selon laquelle il reste difficile pour une femme d'intégrer et d'obtenir des responsabilités au sein même d'organisations politiques se situant à gauche du socialisme, comme l'UGS ou le PSU, qui tiennent pourtant un discours en faveur de l'égalité des sexes. Aussi, l'étude du cas de Colette Audry nous amène à appréhender les changements ou l'immobilisme concernant les pratiques militantes et l'accès des femmes aux postes de décisions à l'intérieur de ces organisations politiques et plus généralement dans le milieu socialiste. Quelles stratégies certaines militantes comme Colette Audry déploient-elles au sein de celles-ci pour que la promotion des femmes en politique soit effective, pour que les questions « femmes » soient abordées au sein des instances dirigeantes de ces partis et figurent au même titre que d'autres propositions politiques dans leurs plateformes programmatiques? Colette Audry est l'une des animatrices de la commission nationale d'études des problèmes féminins au PSU mais surtout impulse avec d'autres militantes de gauche le MDF qui amène certains hommes politiques à prendre position sur la nécessaire évolution de la « condition de la Française » et prépare les luttes féministes des années 1970. Colette Audry appartient donc à cette « cohorte d'intellectuelles féministes⁴¹ » qui s'interrogent, étudient les changements sociaux qui affectent la vie des femmes à l'orée des années 1960 et contribuent à politiser la question de la contraception. Durant les années 1930, elle s'entretient de la question de l'égalité des sexes avec Simone de Beauvoir mais ne côtoie aucune organisation ou commission féminine. Elle

38. Se référer à Delphine NAUDIER, « La reconnaissance sociale et littéraire des femmes écrivains depuis les années 1950 », dans Nicole RACINE et Michel TREBITSCH, *Intellectuelles...*, op. cit., p. 191-210.

39. Se référer par exemple à Michelle Perrot dans « Les femmes et la citoyenneté en France. Histoire d'une exclusion » dans *Les femmes ou les silences de l'histoire*, op. cit., p. 267-280.

40. Geneviève FRAISSE, *Muse de la raison. Démocratie et exclusion des femmes en France*, Paris, Gallimard, 1995 (1989).

41. Sylvie CHAPERON, « Une génération d'intellectuelles dans le sillage de Simone de Beauvoir », *Clio*, n° 13, 2001, p. 100.

exprime ensuite son engagement féministe à travers ses premières œuvres littéraires et les adaptations cinématographiques des *Malheurs de Sophie* ou d'*Olivia* qu'elle effectue pour sa sœur, la cinéaste Jacqueline Audry. C'est après la sortie du *Deuxième sexe* que Colette Audry commence à théoriser le rapport homme/femme. Cette question du féminisme nous semble centrale dans la mesure où il s'agit bien d'un champ presque exclusivement investi par des femmes qui a des répercussions primordiales sur la trajectoire et l'identité d'une intellectuelle comme Colette Audry et des intellectuelles en général.

Afin de saisir ses engagements, nous avons rassemblé ses œuvres publiées, retrouvé nombre d'entretiens qu'elle a accordés au cours de sa vie mais aussi recherché l'ensemble des articles qu'elle a écrits pour des hebdomadaires, des mensuels ou des revues ainsi que pour la presse politique. En outre, cette littérature livre de nombreuses informations concernant certaines de ses prises de position énoncées « en interne » et sur ses fonctions au sein des partis politiques, comités ou associations fréquentés. En la matière, la consultation des fonds d'archives d'organisations ou d'hommes politiques se révèle fructueuse. Le dossier scolaire de Colette Audry qui contient tous les rapports annuels d'inspection permet de tracer un portrait de l'enseignante du secondaire depuis les années 1930 jusqu'au milieu des années 1960. Nous avons également travaillé à partir de ses romans et essais, consulté les nombreux articles de presse parus à l'occasion de la sortie de ses ouvrages, ce qui permet d'évaluer la réception de certaines œuvres et la manière dont est appréhendée l'auteure. Les sources radiophoniques et télévisuelles alimentent également cette étude sur les représentations. Nous avons aussi effectué des entretiens auprès de ses proches et recueilli des interviews de Colette Audry réalisées par certains chercheurs ou journalistes.

Des sources inédites ont été mises à notre disposition par son fils, Jean-François Minder, et notamment une série de journaux personnels rédigés par Colette Audry au cours de sa vie. Dans la plupart de ces carnets ou cahiers, il s'agit de prises de notes datées, parfois en style télégraphique, des observations ou des analyses du moment présent, des rêves ou l'esquisse de projets littéraires. Pour notre part, nous avons utilisé ces sources pour comprendre le rapport à l'écriture de Colette Audry.

Le choix de privilégier la dimension intellectuelle nous a amenée à ne pas mettre l'accent sur la vie privée qui revêt pourtant une certaine importance dans la mesure où elle définit une part non négligeable des conditions de l'engagement. Au cours d'entretiens avec ses proches, nous avons pu recueillir des informations factuelles mais aussi des éléments plus intimes concernant la personnalité de Colette Audry. Ces témoignages doivent cependant être considérés avec prudence parce qu'ils créent des effets de réel et dépendent d'une mémorisation sélective du passé. Les matériaux autobiographiques donnent eux aussi cette apparence de vérité alors qu'ils sont des moments choisis et reconstruits de la vie. La plupart des écrits littéraires de Colette Audry appartiennent au genre autobiographique. Il est donc nécessaire d'interroger ce discours pour déceler ce qu'elle a voulu livrer d'elle-même et pourquoi. La source autobiographique

permet effectivement de travailler sur la manière dont l'auteur se représente des périodes ou des événements de sa vie publique et privée mais aussi comment il se met en scène dans ce récit.

Dans *Françoise l'ascendante*, elle démêle les fils de ses origines et raconte la condition des femmes de sa famille et en particulier celle de sa mère, adolescente puis épouse. *Aux yeux du souvenir* aborde la période de l'enfance. Elle et sa sœur cadette, Jacqueline, filles de préfet, élevées dans un milieu de tradition laïque et républicaine. Dans *La statue* qui peut se lire comme un roman d'initiation consacré à sa jeunesse, Colette Audry raconte sa passion amoureuse pour Mathilde, son enseignante. Elle évoque son homosexualité, sujet déjà abordé dans l'une des nouvelles de *On joue perdant* sorti en 1946 puis dans l'adaptation mise en images par sa sœur d'un ouvrage de Dorothy Bussy, *Olivia*. Le film, présent sur les écrans en 1951, traite de la passion sublimée et réciproque d'une jeune élève pour sa professeure, Mademoiselle Julie, et du refus pour une femme adulte de se conformer aux rôles d'épouse et de mère alors que ce modèle connaît justement une revalorisation dans la société. Colette Audry comme d'autres intellectuelles de sa génération⁴² ne clame pas publiquement sa bisexualité et refuse de se reconnaître à travers une identité lesbienne. Dans *Derrière la baignoire*, elle aborde ses activités de militante politique et d'enseignante mais aussi sa vie personnelle : la conjugalité, sa situation de mère célibataire puisqu'elle élève seule son fils Jean-François dont le père est le germaniste Robert Minder avec qui elle se marie en 1939 et dont elle divorce juste après la guerre. Elle reviendra d'ailleurs sur ces questions – l'état de femme mariée, le statut de mère ou sa relation avec son ex-mari et plus généralement sur ses rapports intimes avec les hommes – au cours de sa correspondance avec François Durand-Gasselin publiée *post-mortem* sous le titre *Rien au-delà*.

Ce livre intègre deux dimensions qui, de fait, se croisent : l'itinéraire militant et la construction d'une identité d'intellectuelle au cours du siècle. Les engagements de l'intellectuelle seront explorés dans leurs contextes à travers une mise en perspective chronologique puis des éclairages problématiques seront donnés sur son éducation, sa formation et sa profession d'enseignante, ses activités de militante politique, la production et la réception de son œuvre et enfin, comment se formule chez elle cette adhésion au féminisme et le lien entre cet engagement, qui dépasse son propre sort pour s'adresser à toute une communauté, et sa propre identité de femme et d'intellectuelle.

Dans une première partie, le parcours militant de Colette Audry se présente sous la forme de séquences en rapport avec les champs politiques ou meta-politiques qu'elle investit et certaines de ses prises de position. Il ne s'agit donc aucunement de faire le récit systématique d'un itinéraire. Les césures temporelles correspondent à des changements dans la manière dont Colette Audry élabore son rôle d'intellectuelle. Au cours d'une première période qui va jusqu'à la Libération, elle se lance intensément dans l'activité militante et laisse de côté

42. Nous pensons par exemple à Simone de Beauvoir qui a fait silence sur les relations charnelles qu'elle a entretenues avec des femmes ou Marie-Thérèse Eyquem qui vit librement son homosexualité et adopte une allure assez masculine sans l'afficher ouvertement.

le travail littéraire. Durant une seconde phase, du lendemain de la guerre au début des années 1960, elle publie ses premiers écrits et ne retourne en militance qu'au milieu des années 1950. Enfin, en novembre 1962, l'intellectuelle occupe une position de visibilité extrême dans l'espace public puisqu'elle est à la fois candidate aux législatives et lauréate du prix Médicis. C'est au cours de cette période de consécration intellectuelle qu'elle adhère publiquement au féminisme et réfléchit à ces questions de la différence des sexes et de la domination masculine. Sous diverses formes et dans divers milieux, ces problématiques deviennent centrales pour elle.

La seconde partie de cette recherche interroge la construction des identités intellectuelles de Colette Audry dont les facettes s'entrecroisent et se déploient au gré des circonstances. Elle est bâtie autour de quatre axes qui peuvent correspondre à quatre états de l'intellectuelle : l'enseignante, la politique, l'écrivaine et la féministe. De telles thématiques discursives se déploient sur l'ensemble de sa vie et nous permettent d'explorer les modalités d'expression et d'appréhension des identités en jeu, la manière dont Colette Audry vit, analyse sa condition d'intellectuelle et la manière dont elle se trouve représentée en tant que telle.